

DIU Expertise en médecine bucco-dentaire

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DIQ051

Responsable de l'enseignement : Dr Bruno Tavernier

Forme de l'enseignement : en présentiel

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur [C@nditOnLine](https://candidat.online.univ-paris-cite.fr/)

OBJECTIFS

Le DIU Expertise en médecine bucco-dentaire répond à une demande forte des praticiens souhaitant renforcer leurs compétences dans le champ médico-légal de la réparation du dommage corporel. Sa construction s'appuie sur la complémentarité des deux universités partenaires pour offrir une formation complète, mêlant approche scientifique, technique et juridique. Il vise à apporter aux chirurgiens-dentistes et aux professionnels de santé une compréhension approfondie du rôle de l'expert dans les champs médico-légal et judiciaire. Elle s'articule autour de connaissances basées sur les fondements de l'expertise (notion de droit médical, procédures, éthique, méthodologie d'expertise) centrée sur la responsabilité, l'évaluation du préjudice et la rédaction de rapports d'expertise en référence aux recommandations de bonnes pratiques dans les disciplines de l'odontologie. Cette formation pluridisciplinaire associe des enseignants hospitalo-universitaires, des experts judiciaires, des juristes et des praticiens libéraux. Elle alterne apports théoriques, étude de cas, mises en situation et travail en équipe interdisciplinaire pour :

- identifier et comprendre les acteurs, procédures et enjeux du système judiciaire français en matière d'expertise médico-légale,
- appliquer les principes du droit civil, pénal et administratif relatifs à l'exercice de l'expertise en santé

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, le professionnel est capable de :

- Conduire une expertise odontologique dans le respect des règles déontologiques, du contradictoire et des délais judiciaires
- Analyser et synthétiser des dossiers médico-légaux complexes pour formuler un avis argumenté
- Rédiger un rapport d'expertise structuré et rigoureux conforme aux exigences légales et professionnelles
- Communiquer efficacement avec les magistrats, avocats, experts et patients dans un contexte potentiellement conflictuel
- Produire et argumenter une expertise médico-légale
- Collaborer avec les acteurs du monde judiciaire et médico-légal
- Évaluer les séquelles bucco-dentaires et faciales, déterminer l'imputabilité
- Exercer une activité d'expert en médecine dentaire, judiciaire ou à l'amiable en respectant les règles éthiques et légales

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DIQ051

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Volume horaire : 79 heures composées comme suit : 54 heures de cours magistraux et 24,5 heures de travaux dirigés (dont débats et 2,5 heures de QCM en contrôle continu) et ½ heure de soutenance de mémoire

Rythme : 8 modules de 2 jours chacun

Lieu : Site Garancière

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- Module 1 : Droit et système judiciaire
- Module 2 : L'expertise
- Module 3 : Expertise bucco-dentaire
- Module 4 : Mise en oeuvre de l'expertise buccodentaire
- Module 5 : Conduite de l'expertise

Les modules pourront être dispensés de manière aléatoire.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

Responsables pédagogiques :

- Pr Bruno Tavernier (PU-PH) – Université Paris Cité
- Dr Géromine Fournier (MCU-PH) – Université Toulouse

Autres membres de l'équipe pédagogique :

- Me Grégory Viandier (Avocat) – Barreau de Paris
- Me Claudine. Bernfeld (Avocat) – Barreau de Paris
- Dr Rufino. Felizardo (MCU-PH) – Université Paris Cité
- Dr Patrick. Missika (Praticien dentiste) – Exercice libéral
- Dr Hélène Deharvengt (Praticien dentiste) – Exercice libéral
- Dr Bruno Dailey (Praticien dentiste) – Exercice libéral
- Dr Luc Chikhani (Praticien spécialiste maxillofacial) – Exercice libéral
- Dr Patrice Piterbraut (Praticien dentiste) – Exercice libéral

Ressources matérielles : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

L'inscription à un DU ou un DIU donne un accès physique et numérique aux bibliothèques de l'Université Paris Cité :

<https://u-paris.fr/bibliotheques>

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Admission

Diplômés en chirurgie dentaire français ou de l'Union Européenne inscrits à l'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes (en France)

PRÉ-REQUIS

Les praticiens doivent avoir au minimum cinq années d'expérience professionnelle.

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION selon votre profil*

- Pour tout inscrit, quel que soit le financement : **2250 €**
- +

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à l'Université Paris Cité pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CandiOnLine)

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE

Date de début de la formation : 28 sept. 2026

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

TAUX DE RÉUSSITE

80 à 100 % selon les années

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, les praticiens pourront déposer une demande d'inscription sur une liste d'experts auprès d'un tribunal.

Contacts

Responsable du diplôme

Bruno Tavernier

bruno.tavernier@u-pariscite.fr

Responsable Formation continue

Céline Dagois

Gestionnaire de formation continue

Georgette Ramier

georgette.ramier@u-pariscite.fr

En bref

Composante(s)

UFR d'Odontologie - Garancière

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Capacité d'accueil

Minimum : 14 - Maximum : 25 stagiaires

Lieu de formation

Site Garancière

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DIQ051

Volume horaire : 79 heures composées comme suit : 54 heures de cours magistraux et 24,5 heures de travaux dirigés (dont débats et 2,5 heures de QCM en contrôle continu) et ½ heure de soutenance de mémoire

Rythme : 8 modules de 2 jours chacun

Lieu : Site Garancière

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- Module 1 : Droit et système judiciaire
- Module 2 : L'expertise
- Module 3 : Expertise bucco-dentaire
- Module 4 : Mise en oeuvre de l'expertise buccodentaire
- Module 5 : Conduite de l'expertise

Les modules pourront être dispensés de manière aléatoire.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

Responsables pédagogiques :

- Pr Bruno Tavernier (PU-PH) – Université Paris Cité
- Dr Géromine Fournier (MCU-PH) – Université Toulouse

Autres membres de l'équipe pédagogique :

- Me Grégory Viandier (Avocat) – Barreau de Paris
- Me Claudine. Bernfeld (Avocat) – Barreau de Paris
- Dr Rufino. Felizardo (MCU-PH) – Université Paris Cité
- Dr Patrick. Missika (Praticien dentiste) – Exercice libéral
- Dr Hélène Deharvengt (Praticien dentiste) – Exercice libéral
- Dr Bruno Dailey (Praticien dentiste) – Exercice libéral
- Dr Luc Chikhani (Praticien spécialiste maxillofacial) – Exercice libéral
- Dr Patrice Piterbraut (Praticien dentiste) – Exercice libéral

Ressources matérielles : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

L'inscription à un DU ou un DIU donne un accès physique et numérique aux bibliothèques de l'Université Paris Cité : <https://u-paris.fr/bibliotheques>

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation